

CONSEIL GENERAL

Séance du 19 mai 2022

Message no 4.2.

Demande de crédit de CHF 550'000.00 pour le maillage d'adduction dans le secteur « Les Glânes - La Longeraie »

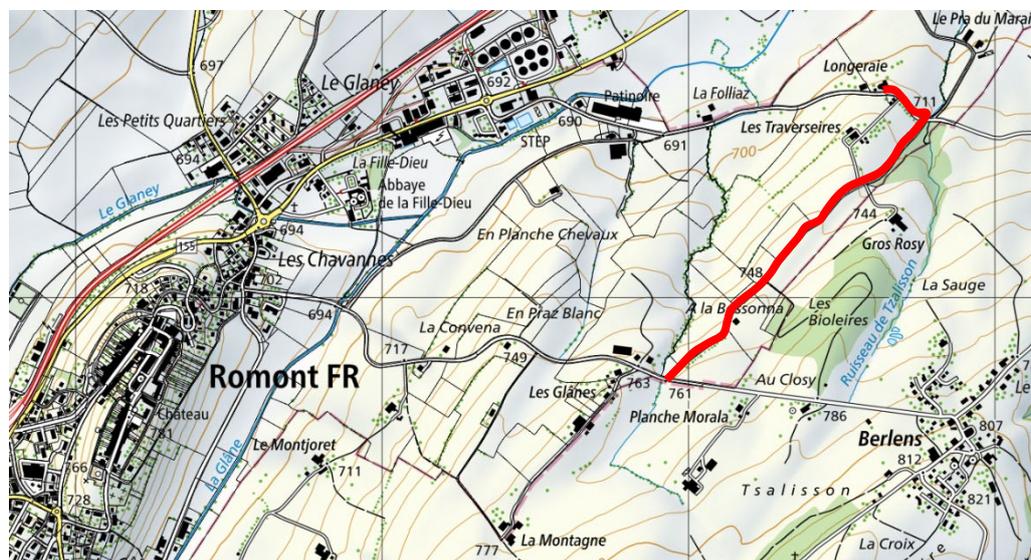
Introduction

Le projet s'inscrit dans le cadre des mesures prévues par le Plan des Infrastructures d'Eau Potable (PIEP), établi par le bureau Ribi SA en 2018.

Majoritairement, la commune est alimentée par une conduite en fonte de \varnothing 350 mm depuis le réservoir de la Palaz (Commune de Mézières) en direction de la Parqueterie. Un deuxième point d'alimentation permet la distribution d'eau potable depuis les sources du Gibloux. La sortie du réservoir de la Palaz est reliée par une conduite \varnothing 150 mm à l'adduction provenant des sources du Gibloux. Le point de rencontre se situe à la chambre dite de Berlens (cf. plan ci-après en page 2).

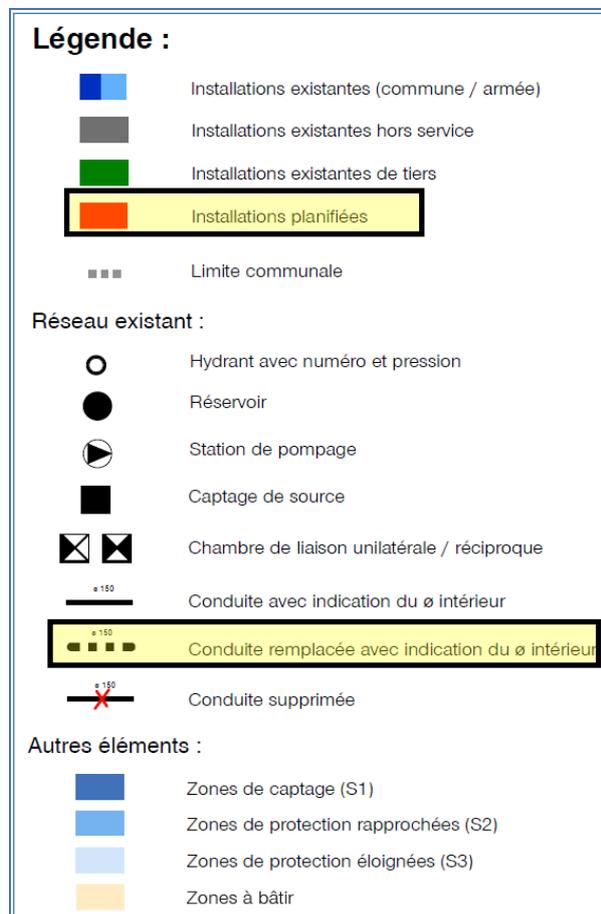
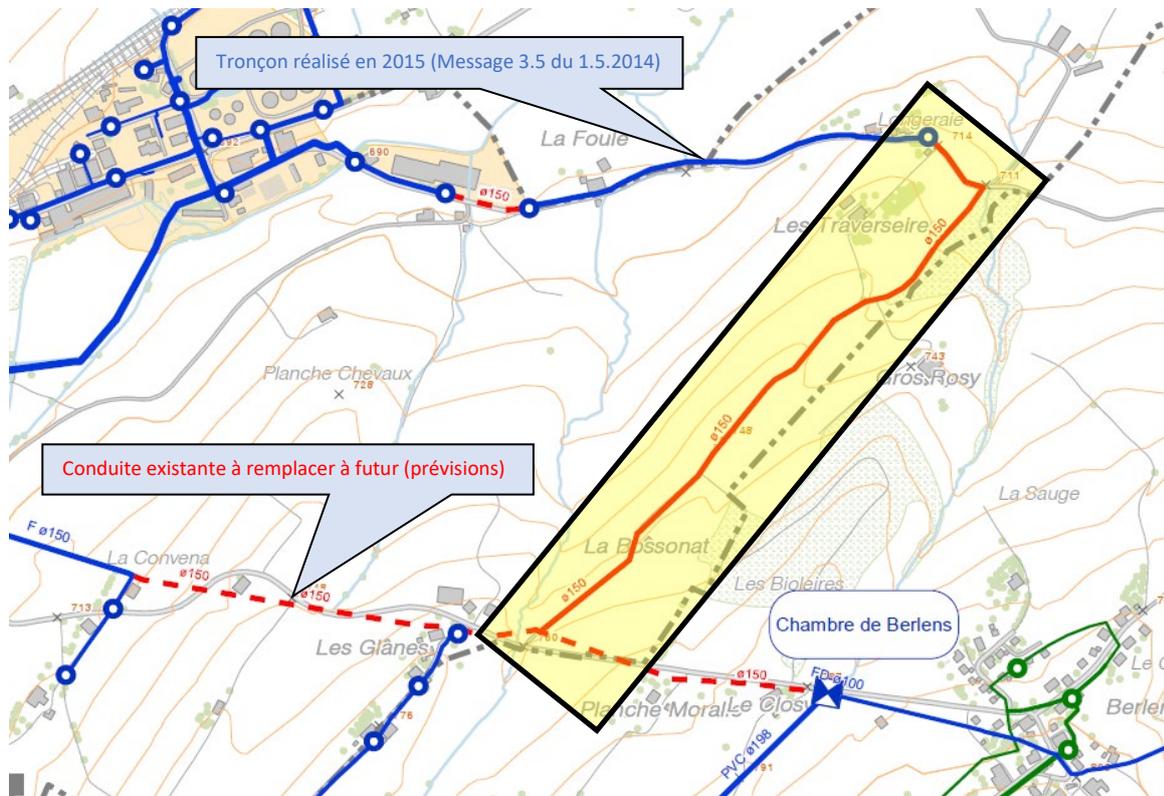
En bouclant la conduite d'adduction provenant des sources du Gibloux avec la distribution existante du secteur de La Longeraie, la défense incendie de l'entier du Nord-Est de la ville sera améliorée ainsi que la sécurité d'approvisionnement.

De plus, cette nouvelle conduite créera aussi une boucle de circulation d'eau dans le réseau (qui aujourd'hui finit en cul-de-sac à la borne hydrante de la Longeraie) en garantissant ainsi la qualité de l'eau.



Localisation de la nouvelle conduite (trait rouge)

Situation



Descriptif et planification des travaux

La nouvelle conduite, d'une longueur d'env. 1'400 m et d'un diamètre de 150 mm sera réalisée, par étapes successives, le long du Chemin de la Bossonna et de la Route de Massonnens, à une profondeur min. de 100 cm.

Des conventions avant travaux, débouchant ensuite sur des servitudes de passage de conduite, seront établies au préalable avec les propriétaires impactés par les emprises.

Sous réserve de l'octroi de l'autorisation de construire, les travaux se dérouleront sur une période de 2 mois environ.

Pour ce projet d'envergure (plus de 1'000 mètres linéaires), les services cantonaux (SEn, SAgr, etc) exigent un concept de gestion des sols et suivi pédologique conformément aux directives en vigueur. Un bureau spécialisé sera mandaté pour le faire.

Subventionnement

Du fait qu'aucune nouvelle hydrante n'est prévue dans ce projet, aucune subvention n'est accordée par l'ECAB.

Coût des travaux

Autorisation, émoluments	CHF	5'000.00
Prestations géomètre (conventions, servitudes, relevés)	CHF	10'000.00
Honoraires ingénieurs (EauSud SA)	CHF	27'000.00
Honoraires spécialiste des sols	CHF	12'000.00
Génie-civil	CHF	240'000.00
Installations sanitaires	CHF	165'000.00
Divers et imprévus 10 % (pour arrondi)	CHF	51'677.80
Total	CHF	510'677.80
TVA 7.7 %	CHF	39'322.20
Total TTC	CHF	550'000.00

Frais financiers

Amortissements	4 % de CHF 550'000.00	CHF	22'000.00
Intérêts	1 % de CHF 550'000.00	CHF	5'500.00
Charge financière annuelle		CHF	27'500.00

Le conseil communal invite le conseil général à accepter cette demande de crédit de CHF 550'000.- pour le maillage d'adduction dans le secteur « Les Glânes - La Longeraie » ainsi que son mode de financement.